



Assemblée générale

Distr. limitée
18 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Première Commission
Point 94 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Pays-Bas : projet de décision

Transparence dans le domaine des armements

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions 64/54 du 2 décembre 2009 et 66/39 du 2 décembre 2011, décide de prier le Secrétaire général de réunir le groupe d'experts gouvernementaux mentionné au paragraphe 5 b) de la résolution 66/39 en 2013, suivant les modalités établies au même paragraphe.

